

**Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire
du 29 mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux le vingt-neuf mars à 9h00, le Bureau Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Otri à Moul-Chicheboville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Étaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Eric MARGERIE, Mmes Régine ENEE, MM. Laurent DECLERCK, Jacques-Yves OUIN formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation
17.03.2021

Nombre de conseillers :
En exercice : 10
Présents : 8
Votants 8

Absents excusés : Mme Nathaly MONROCQ, Mme Alexandra LEPINAY

Secrétaire de séance : M. Jacques-Yves OUIN

La séance est ouverte par M. le Président.

M. Jacques-Yves OUIN est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Il convient de délibérer sur le point relevant des délégations au Bureau.

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre voirie 2021 : avenant n°1

Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour la voirie 2021 est basé sur un pourcentage de travaux estimatifs. Il convient d'établir un avenant n°1 actant le montant définitif de leur rémunération, basé sur le montant des travaux voté en conseil communautaire, soit 13 408,64 € HT pour la phase maîtrise d'œuvre (2,835 % de 643 169 € HT).

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide d'établir un avenant n°1 actant le montant définitif de leur rémunération, basé sur le montant des travaux voté en conseil communautaire, soit 13 408,64 € HT pour la phase maîtrise d'œuvre (2,835 % de 643 169 € HT) ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Points abordés :

- Préparation du Conseil communautaire du 7 avril 2022.

La séance est levée à 11h.

Le secrétaire de séance
Jacques-Yves OUIN

Le Président,
Philippe PESQUEREL

